



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le 11/10/2017

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
Du 01 octobre 2017 à Guyancourt.

Ouverture de l'assemblée : 09h00.

Présents: 40 clubs représentés (sur 52) soit 265 voix (sur 335 possibles)

Le quorum requis étant de 26 Clubs représentant 168 voix l'assemblée peut délibérer et voter valablement.

Présentation des modifications des Statuts et du Règlement Intérieur présenté par **C. MESNY, Présidente de la Commission Administrative. Vote des Statuts : unanimité.**

Vote du Règlement Intérieur : unanimité.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire : 09h20.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 01 octobre 2017
A Guyancourt

8h30 : Pointage des délégués.

Présents : 40 clubs représentés (sur 52) soit 265 voix (sur 335 possibles).

Le quorum requis étant de 26 clubs représentant 168 voix, l'Assemblée Générale peut siéger valablement.

Séance ouverte à 9h20 par le président en exercice Patrice Mesny.

DISCOURS D'OUVERTURE (P. Mesny, président)

Le président remercie, au nom du Comité Directeur, les délégués présents et tous les autres participants qui ont fait l'effort d'assister à cette AG.

Il évoque ensuite, comme le veut la tradition, la mémoire de nos camarades qui nous ont quittés cette année. Nous observons une minute de silence en leur mémoire.

Il présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 02/10/16

Le rapport faisait partie du dossier joint à la convocation en AG.

Rapport approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL (P. Mesny, président) – (CF rapport).

Le rapport, envoyé préalablement aux clubs, est largement commenté et les points suivants font l'objet d'un développement particulier.

La première saison de la mandature a débuté dans un climat hésitant avec les nouveaux responsables qui devaient prendre leurs marques. La relance du Blackball donne satisfaction avec un groupe de travail efficace avec Sarah Chapuisat à sa tête. La prise de licence a été tardive, mais la perte est moins importante que redoutée. Nous subissons des menaces de fermeture de salles y compris pour les clubs municipaux en raison d'une pression foncière importante. La demande de subvention a permis de revenir au niveau d'avant les baisses de 2015. Il y aura maintenant un nouveau dispositif le PSTC mutualisé avec les CDB, nous sommes toujours en attente d'une réponse du Conseil Régional. La dotation fédérale pour l'ETR a été réduite de 20 pour cent. En matière de formation il y a eu 4 sessions de CFA et nous avons privilégié le perfectionnement pédagogique des formateurs. Les relations avec la FFB se sont tendues et de nombreuses divergences sont

apparues notamment en matière de formation et d'un dossier concernant les locaux de la DTN et le club de L'Hay Les Roses. Il a été décidé la mise en place d'une formation LBIF et la mise en œuvre d'une réforme sportive Carambole. Ces deux dossiers demanderont une saison de travail et la coopération des responsables départementaux, pour être opérationnels en 2018-2019.

➤ Vie du comité :

Le comité élu la saison dernière laissait un siège vacant. Estelle Constantin avait été cooptée en cours de saison pour renforcer la commission Américain. Suite à la démission de Paul Dal Cortivo quittant notre région nous avons coopté Alain Perier pour la commission sportive Carambole. Ces deux postes vont être soumis à vos votes.

➤ Bilan licenciés et clubs :

Le nombre des licenciés a diminué de 2,10 % ce qui demandera un effort pour reprendre la marche en avant.

➤ Relations CDB

La réunion des CDB a été organisée le 25 mars 2017 en présence du Président de la FFB Jean-Paul Sinanian. Nous avons examiné les bilans des licences et précisé le rôle important des CDB dans le développement. Une autre réunion a eu lieu le 19 mai 2017 pour finaliser le PSTC.

➤ Au plan financier

Le résultat de l'exercice montre un excédent substantiel dû au non-paiement de défraiements non réclamés, les taux bancaires sont anecdotiques.

Le budget prévisionnel est déficitaire pour utiliser l'excédent de la saison 2016-2017.

➤ Au plan sportif

La saison sportive a été bonne, avec un total de quarante-sept médailles nationales ou internationales. Il a été organisé six tournois Master et six championnats de France dans notre Ligue.

➤ Concernant les commissions

L'ensemble des travaux entrepris par les commissions est détaillé en soulignant pour chacune le sérieux et le volume de travail accompli par tous les responsables. Le président les félicite et les remercie.

➤ Conclusion

La Ligue fonctionne bien dans son ensemble, les commissions fournissent un travail considérable et nous entreprendrons les réformes nécessaires. Le nombre de clubs et de licenciés reste préoccupant. Il est nécessaire, plus que jamais, de travailler en commun et dans la solidarité. Il faut que les clubs prennent conscience de l'importance de leur rôle dans le renouvellement, le développement et la communication.

Rapport moral approuvé à la majorité (1 abstention 4 voix).

3. ADMINISTRATIF (Claudine Mesny) – (CF rapport).

Le nombre de clubs et de licenciés est détaillé par département en faisant ressortir les hausses et les baisses. Il est rappelé aux clubs la nécessité de renseigner la totalité des fiches licences avec téléphone et adresse Mail surtout en ce qui concerne les dirigeants. Un dossier de subvention a été déposé auprès du CNDS la subvention a été légèrement augmentée. Le PSTC remplacera la saison prochaine le CNDS et un dossier en commun sera établi avec les départements. Une subvention fédérale pour l'action ETR nous a été accordée diminuée au profit d'autres ligues. Le certificat médical est valable trois ans (date certificat) mais obligatoire pour tous les licenciés. Cependant un auto-questionnaire (cerfa) de santé est à remplir et sous la responsabilité des Présidents de club.

4. RAPPORT FINANCIER (O. Tancrez, trésorier général) - (CF rapport).

Compte de résultats :

Le compte de résultats fait ressortir un excédent de 3364,91 €.

Il apparaît un produit exceptionnel de 3674,76 € généré notamment par la non-demande de certains défraiements de la part des clubs.

Q Voisins : quel est le prix des écussons d'arbitre et pourquoi n'en donne-t-on pas aux anciens arbitres ?

R : 2,80 euros l'écusson et nous en donnons aux arbitres qui officient dans la Ligue. Les anciens écussons sont toujours valides.

Q Argenteuil : quels sont les montants disponibles en liquidité ?

R : environ 38000 euros en début de saison, cela correspond au besoin en fond de roulement.

Rapport financier et compte de résultat approuvé à l'unanimité.

Le représentant du cabinet d'expert-comptable SAE Conseils, expose son rapport à l'Assemblée Générale. Il présente à l'assemblée ses félicitations au bureau pour l'excellente tenue de nos comptes. Aucune question ne lui a été posée. Le président remercie le cabinet pour son travail.

Affectation du résultat

Le résultat est affecté à un compte de remise à niveau par un vote à l'**unanimité**.

5. ELECTIONS PARTIELLES AU COMITE.

Présentation des candidatures : il est désigné un bureau de vote sous la présidence de Jean-Paul Hangard et 2 assesseurs Gérald Truffaut et Michel Pottier. La secrétaire appelle les clubs qui déposent leurs bulletins dans l'urne. Pendant la pause il est procédé au dépouillement des votes. Le président du bureau de vote annonce les résultats à l'assemblée. Les deux candidats sont élus au premier tour à la majorité absolue.

Estelle Constantin et Alain Perier.

Budget prévisionnel 2016-2017 CF dossier financier AG 2017.

Il prévoit un exercice déficitaire de moins 3076,00 euros.

Budget approuvé à l'unanimité.

Augmentation de 2 euros proposée sur la licence adulte :

Vote : 102 voix pour - 110 voix contre - 53 voix abstention.

La proposition est rejetée.

Les membres du Comité Directeur sont désignés pour représenter la LBIF aux AG de la FFB

Vote Unanimité.

6. RAPPORTS DES COMMISSIONS – CF Dossier AG 2016.

6.1. Discipline (CF rapport) Claudine Mesny.

La commission ne s'est pas réunie. Il y a eu 3 forfaits en individuel et 4 forfaits en équipe.

6.2. Commission d'arbitrage. (Gérard Lalaoua).

Gérard nous dit qu'il est difficile de trouver des arbitres par manque de réponse des CAD.

Q Corbeil : Lorsque l'on prend une compétition doit on s'adresser au CAL ?

R : Il faut s'adresser en premier au CAD qui transmet au CAL.

Q Châtillon : Ou peut-on trouver la liste des arbitres départementaux ?

R : Il faut que le CAD la constitue et la publie sur le site du CDB.

Q Clamart : Un joueur peut-il arbitrer dans son club ?

R : Oui s'il n'y a pas d'arbitre officiel.

6.3. **COMMISSIONS SPORTIVES.**

Carambole : **Q Beynes**: Qu'en est-il de la fusion de la Ligue du Centre ?

R : Il y avait trop de disparités et l'expérience c'est arrêtée déjà la saison dernière.

Q CDBY : Qu'en est-il de la tenue vestimentaire ?

R : La tenue est unique pour toutes les disciplines c'est le polo avec la publicité en haut du corps, liseré aux manches, col et de deux couleurs possibles.

Quilles : **Q** : Y a-t-il un arbitrage 5 Quilles spécifique ?

R : Oui il faut se rapprocher de Pascal Bayon responsable des formations de la Ligue.

Féminines : Pas de question.

Jeunes : Nous signalons qu'il faudra un référent dans chaque club.

Q Voisins : Faut-il un niveau pour les compétitions jeune ?

R : non il ne faut pas un niveau, les compétitions 4 billes sont pour les tout débutants, la partie Libre est pour les jeunes de niveau entre 0 et 1,50 environ. Au « 3 bandes » le niveau est plus élevé, il faut déjà les aguerrir aux jeux de série.

Snooker : Jean-Paul indique qu'il a organisé un open à Argenteuil avec 12 participants dont 4 n'avait pas participé aux compétitions. La participation au Snooker a augmenté malgré le peu de table.

Blackball : Il y aura un tournoi promotion le samedi lors des tournois régionaux.

Américain : Le code sportif n'a pas pu être publié étant donné que la CSN n'a pas publié le sien en sa totalité. Il sera mis sur le site LBIF dès que possible.

Formation : Les stages sont payants à 50% pour le club et 50% par la Ligue dès le premier stage.

7. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

8. REMISE DES RECOMPENSES

8.1. Primes : (voir liste des bénéficiaires dans rapport sportif)

- Podiums internationaux : Stella Jullien et Jean Reverchon.

8.2. Diplômes de : (voir liste des récipiendaires dans rapport sportif)

- Champion(ne) de France individuel(le) et par équipe
- Champion(ne) d'Ile-de-France individuel(le) et par équipe
- Vainqueur de la coupe de la Ligue

8.3. Médailles fédérales :

La LBIF attribue une médaille fédérale à Géraldine Olivier, secrétaire du club d'Argenteuil et du CDBVO, en reconnaissance de son implication en tant que bénévole, ainsi qu'à Philippe Alazard pour son travail et son implication dans le développement en tant que Président de son département CDBVM.

9. CONCLUSION

Le président clôt la séance en remerciant les participants et en rappelant que l'après-midi sera réservée aux travaux des commissions et demande expressément aux clubs d'y assister.

Séance close à 13h05 et suivie du traditionnel repas en commun.

Claudine MESNY
Secrétaire générale

